

PORTES OUVERTES SUR LA NÉGOCIATION - N°6 ARRANGEMENTS ENTRE AMIS AU DETRIMENT DES AGENTS

Lors de l'ultime séance de négociation du 5 février, la DG a clairement fait comprendre, qu'ayant 4 signataires qui acceptent son diktat elle ne changerait ni d'avis ni de politique :

- ⇒ économies à tous les niveaux,
- ⇒ réduction voire exclusion de la couverture pour les plus fragiles d'entre nous.

Voici donc ce les que syndicats autoproclamés « responsables », CFDT, CFE/CGC, CFTC et SNAP, sont prêts à accepter au travers de leur signature :

- Les agents publics ne seront couverts par cet accord que **si et seulement si un décret est obtenu**. La distinction des statuts devient désormais la norme dans chaque négociation.
- Une **hausse des cotisations pour le contrat santé inégalement répartie** puisque les plus hauts salaires, DONT LES 134 CADRES DIRIGEANTS, seront moins impactés proportionnellement. En effet, la cotisation sera composée d'un forfait et d'un pourcentage sur le salaire.

| Régime général | COTISATIONS GLOBALES | | COTISATION EMPLOYEUR | | COTISATION SALARIALE | |
|--------------------------|----------------------|-----------|----------------------|-----------|----------------------|-----------|
| | FORFAIT | % SALAIRE | FORFAIT | % SALAIRE | FORFAIT | % SALAIRE |
| SALAIRE <T1 | 56,00€ | 2,286 % | 51,00€ | 1,440 % | 5,00€ | 0,846 % |
| SALAIRE >=T1 ET < 2 PMSS | 61,00€ | 2,286 % | 51,00€ | 1,486 % | 10,00€ | 0,800 % |

| Alsace Moselle | COTISATIONS GLOBALES | | COTISATION EMPLOYEUR | | COTISATION SALARIALE | |
|--------------------------|----------------------|-----------|----------------------|-----------|----------------------|-----------|
| | FORFAIT | % SALAIRE | FORFAIT | % SALAIRE | FORFAIT | % SALAIRE |
| SALAIRE <T1 | 49,00€ | 1,092 % | 44,00€ | 0,612 % | 5,00€ | 0,480 % |
| SALAIRE >=T1 ET < 2 PMSS | 54,00€ | 1,092 % | 44,00€ | 0,617 % | 10,00€ | 0,475 % |

T1 = 3428€ ; PMSS = 3428€

- Baisse des garanties santé :
 - Chambres particulières : hospitalisation : - 12,5 % maternité : - 12,5 % ambulatoires : - 32 %
 - Implants dentaires : 2 prises en charge / an au lieu de 3
 - Optique : - 33 % (montures) - 25 % (verres simple hors réseau) - 50 % (verres enfants hors réseau)
 - Prime naissance : - 51 %
 - Cures : - 25 %
- Baisse des garanties prévoyance :
 - Capital décès : - 20 % (en cas de conjoint survivant : - 47 %)
 - Capital décès pour personne à charge : - 32 %
 - Invalidité : - 20 %

Pour compenser ces baisses de prestations santé, la solution toute trouvée par la DG :
Que chaque agent se paye une sur complémentaire santé à ses frais !

**Ce qui revient à accepter le principe d'une santé à deux vitesses.
Ce que nous refusons !**

- **Fin de la portabilité** jusqu'à l'âge de la retraite pour les agents licenciés pour inaptitude. Quand on sait combien coûte une mutuelle pour des adhésions individuelles, c'est la double peine.
- La DG assume faire des économies **sur le dos des agents en invalidité de 1ère catégorie**. Ces dernières s'élèveront à 5 000€ par an et par agent concerné. Soit une **économie globale de 12 500 000€** à la fin du contrat.
- La DG refuse toujours d'aborder le sujet de l'accord Cadres dirigeants, qui en matière de prévoyance, instaure *une meilleure protection de leurs ayants droit*. Pourtant **le déficit de ce « régime spécial » a été, est et sera toujours financé par les 54000 agents**.
- La **DG aura désormais la totale main mise sur l'avenir du contrat santé/prévoyance**. Elle décidera **unilatéralement** de l'augmentation des cotisations et/ou des baisses de garanties en cas de déficits. **Alors que les agents financent pour partie ces deux contrats, ils n'auront plus leur mot à dire par le biais de leurs représentants.**

POUR LE SNU, LA DG PEUT FAIRE BEAUCOUP MIEUX EN MATIÈRE DE COUVERTURE SANTÉ/PRÉVOYANCE DE SES AGENTS MAIS NE LE VEUT PAS PAR PURE IDÉOLOGIE POLITIQUE.

AVEC LA FUTURE MUTUELLE VOULUE PAR LA DIRECTION :

« MIEUX VAUDRA ETRE RICHE ET EN BONNE SANTE, QUE PAUVRE ET MAL FOUTU »

POUR DÉFENDRE NOTRE MUTUELLE,
 SIGNONS LA PÉTITION

Nous sommes déjà plus de 18000 à avoir signé la pétition CGT, FO, SNU et STC pour dire NON à ces régressions sociales !

SIGNEZ et FAITES SIGNER :

https://www.change.org/Defense_de_la_protection_sociale_a_Pole_Emploi



✉ syndicat.snu@pole-emploi.fr

📘 @snu.pole.emploi.fsu

🐦 @SnuPoleEmploi

www.snutefifsu.fr

📄 Retrouvez [les informations sur la négociation en cours](#) sur notre site.